

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **10 décembre 2012**

Délibération n° 2012-3429

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Agglomération lyonnaise - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Financement des équipes de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (MOUS) - Année 2012 - Attribution de subventions aux Communes - Demande de participation auprès de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) et des communes sous conventions ANRU

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 30 novembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 décembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Barral (pouvoir à M. Crimier), Albrand (pouvoir à M. Millet), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Dumas (pouvoir à M. Quiniou), Gléréan (pouvoir à M. Suchet), Havard (pouvoir à M. Huguet), Mme Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), M. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra).

Absents non excusés : M. Buna, Mme Bab-Hamed, MM. Bolliet, Giordano, Mme Palleja.

Conseil de communauté du 10 décembre 2012**Délibération n° 2012-3429**

commission principale : urbanisme

objet : **Agglomération lyonnaise - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Financement des équipes de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (MOUS) - Année 2012 - Attribution de subventions aux Communes - Demande de participation auprès de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) et des communes sous conventions ANRU**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans le cadre de la politique de la Ville et du renouvellement urbain inscrits dans le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise 2007-2009, prolongé jusqu'au 31 décembre 2010, puis jusqu'au 31 décembre 2014, sont mises en place des équipes projet dans les différents quartiers de l'agglomération lyonnaise.

Le principe de ces équipes, dites de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), est de conduire sur le terrain la mise en œuvre du projet de quartier défini par le CUCS, et ce dans ses dimensions sociales, économiques et urbaines.

A ce titre, elles sont cofinancées et co-mandatées par la commune concernée, la Communauté urbaine, par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) ou par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour les territoires sous conventions ANRU, et ce pour la durée du CUCS 2007-2009 prolongé jusqu'au 31 décembre 2010, puis jusqu'au 31 décembre 2014.

Le financement des équipes de MOUS prend en compte les chefs de projet des quartiers ainsi que les postes de chargés de mission dans les champs du développement économique, de l'insertion et du renouvellement urbain ainsi que des actions d'évaluation du CUCS, de communication et d'appui à la concertation.

Il est prévu la passation de conventions annuelles entre la Communauté urbaine de Lyon et les Communes concernées afin de formaliser les engagements financiers de chacune ; les participations de l'ACSE ou de l'ANRU font, quant à elles, l'objet de dossiers de demande de subvention spécifiques de la part de la Communauté urbaine ou des Communes concernées, déposés auprès des services de l'Etat pour l'ACSE et du délégué territorial de l'ANRU.

Le présent rapport concerne le financement des postes de chefs de projet gérés par la Communauté urbaine pour les territoires concernés par le CUCS de l'agglomération lyonnaise d'une part, et des équipes projet et/ou actions de communication, de concertation et d'évaluation du CUCS portées par les Communes concernées, à savoir : Caluire et Cuire, Décines Charpieu, Givors, Grigny, Ecully, Fontaines sur Saône, Oullins, Ville de Lyon, Rillieux la Pape, Pierre Bénite, Saint Genis Laval, Saint Fons, Saint Priest, Bron, Villeurbanne, Mions, Vénissieux, Vaulx en Velin, Feyzin, Meyzieu, La Mulatière, Neuville sur Saône et le Grand parc de Miribel Jonage.

Les coûts annoncés ci-dessous sont annuels et estimatifs. Dans le cas où certains postes ne seraient occupés qu'une partie de l'année, le coût retenu serait recalculé au prorata du temps de travail réel. Dans les cas où les versements effectifs des subventions de l'ANRU ou de l'ACSE seraient différents des montants prévisionnels indiqués ci-après, les sommes restant à la charge des collectivités seraient automatiquement réajustées à parité entre les Communes et la Communauté urbaine.

1° - Postes de chef de projet portés par la Communauté urbaine

Une partie des chefs de projet est employée par la Communauté urbaine. Le coût de leur poste est généralement financé à parité par la Communauté urbaine et les Communes concernées, déduction faite des subventions ACSE ou ANRU, et ce pour la durée du CUCS.

Les rémunérations payées par la Communauté urbaine comprennent la rémunération principale, les primes, l'ensemble des charges salariales et patronales ainsi que les frais de déplacements éventuels. Le coût prévisionnel annuel des postes de chef de projet varie en fonction de l'indice de traitement et des frais spécifiques liés aux postes. Le montage financier prévisionnel, pour l'année 2012, s'établit comme suit :

Sites	Coût estimé 2012 (états direction des ressources humaines -DRH-)	Participations financières		
		Communauté urbaine de Lyon	Etat ANRU/ ACSE	Communes
Bron Parilly	53 451	22 342	8 766	22 343
Bron Terrailon	57 394	20 102	17 190	20 102
Décines Charpieu	43 444	21 722	0	21 722
Fontaines sur Saône	57 197	20 997	15 203	20 997
mission quartiers anciens Lyon 3°	82 417	41 208	0	41 209
mission Lyon 8° Mermoz	60 041	24 662	10 717	24 662
Lyon 9°, directeur adjoint	58 549	25 045	8 460	25 044
Lyon 9°, Duchère directeur Grand projet de ville (GPV)	70 526	30 168	10 191	30 167
Meyzieu	59 596	29 798	0	29 798
Oullins	56 747	28 373	0	28 374
Pierre Bénite	49 586	24 793	0	24 793
Rillieux la Pape	65 109	23 638	17 833	23 638
Saint Priest centre	62 881	26 720	9 437	26 724
Saint Priest Bel air	66 638	24 323	17 992	24 323
Vaulx en Velin, directeur GPV	69 846	27 624	14 598	27 624
Vénissieux, directeur GPV	83 992	32 899	18 193	32 900
Villeurbanne, directrice adjointe	56 750	27 269	2 213	27 268
Givors, directrice opération de renouvellement urbain (ORU)	57 365	17 470	22 424	17 471
Givors, chef de projet ORU	47 045	14 327	18 390	14 328
Total	1 158 574	483 480	191 607	483 487

2° - Postes de chefs de projet et membres des équipes de MOUS sous maîtrise d'ouvrage des Communes

En application du CUCS d'agglomération, les Communes ont mis en place des chefs de projet chargés du suivi des actions issues du CUCS, ainsi que des postes de secrétaire des équipes projet dans les quartiers, d'agents de développement et de chargés de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) ; elles mènent également selon les quartiers des actions d'évaluation du CUCS, de communication et de concertation.

Le montage financier prévisionnel s'établit comme suit pour l'année 2012 :

Communes	Postes financés	Coût année 2012	Taux participation Communauté urbaine de Lyon (en %)	Participation Communauté urbaine de Lyon	Participation Etat/ANRU/ACSE	Participation de la Commune	Divers autre financeur
Saint Priest	chargé de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP)	31 962	35	11 188	9 586	11 188	
	communication opération de renouvellement urbain (ORU)	87 543	33	28 889	14 007	44 647	
	Total	119 505		40 077	23 593	55 835	
Saint Fons	agent de développement (AD) Arsenal/Carnot Parmentier	45 252	40	18 101	22 626	4 525	
	AD Clochettes	45 233	40	18 093	13 570	13 570	
	chargé de GSUP communication prévention	22 302	50	11 151	0	11 151	
	secrétaire	29 933	50	14 967	0	14 966	
	action de communication	6 300	50	3 000	2 079	1 221	
	Total	149 020		65 312	38 275	45 433	
Bron	AD social Parilly	54 063	33	18 021	18 021	18 021	
	chargé de GSUP Parilly	29 000	35	10 150	8 700	10 150	
	secrétaire Parilly	28 100	50	14 050	0	14 050	
	AD habitat Terrailon	46 000	34	15 410	15 180	15 410	
	AD social Terrailon	45 000	33	15 000	15 000	15 000	
	chargé de GSUP Terrailon	31 400	34	10 519	10 362	10 519	
	secrétaire Terrailon	26 000	50	13 000	0	13 000	

	appui communication/concertation Terraillon	30 000	25	7 500	4 500	7 500	10 500
	appui communication/concertation Parilly	31 000	48	14 750	7 500	8 750	
	Total	320 563		118 400	79 263	112 400	10 500
Mions	chef de projet	60 000	32	19 000	19 000	22 000	
	assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)	30 000	33	10 000	10 000	10 000	
	Total	90 000		29 000	29 000	32 000	
Vénissieux	AD territorial	47 896	35	16 763	14 369	16 764	
	AD territorial	57 887	35	20 261	17 366	20 260	
	AD territorial	44 030	35	15 410	13 209	15 411	
	AD territorial	45 895	35	16 063	13 769	16 063	
	directrice adjointe	47 149	35	16 502	14 145	16 502	
	chargé de mission zone franche urbaine (ZFU)	60 382	20	12 076	0	33 306	15 000
	AMO Communication	7 500	55	4 125	0	0	3 375
	Total	310 739		101 200	72 858	118 306	18 375
Vaulx en Velin	AD Mas taureau	55 568	33	18 338	15 003	22 227	
	AD Noirette/Grolrière/Petit Pont	44 662	33	14 738	12 059	17 865	
	AD Sud	44 538	33	14 698	12 025	17 815	
	AD quartiers Est	44 662	33	14 738	12 059	17 865	
	AD volet urbain	35 171	33	11 606	9 496	14 068	
	AD habitat/GSUP	50 737	33	16 743	13 699	20 295	
	chargé concertation	46 668	33	15 400	12 600	18 667	
	chef de projet développement social	63 012	33	20 794	0	42 218	
	chargé de communication	44 030	33	14 530	11 888	17 612	
	chargé de mission ZFU	42 065	25	10 516	0	31 549	

	assistante du directeur	37 871	73	27 646	10 225		
	communication GPV	90 000	33	29 700	9 900	30 600	19 800
	évaluation contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)	56 300	27	15 000	19 000	22 300	
	Total	655 284		224 447	137 954	273 081	19 800
Feyzin	chef de projet	82 908	33	27 360	0	55 548	
	AD GSUP/concertation	35 228	33	11 625	10 000	13 603	
	Total	118 136		38 985	10 000	69 151	
Meyzieu	communication	12 000	33	4 000	4 000	4 000	
	Total	12 000		4 000	4 000	4 000	
Grand Parc Miribel Jonage	agent de développement	44 000	33	14 600	13 400		16 000
	directeur développement (part financée 20 %)	16 000	34	5 400	4 900		5 700
	Total	60 000		20 000	18 300		21 700
Sous-total secteur est		1 835 247		641 423	413 243	710 206	70 375
Caluire et Cuire	chef de projet	43 675	43	18 687	6 300	18 688	0
	Total	43 675		18 687	6 300	18 688	0
Givors	secrétaire	29 819	50	14 909	0	14 910	0
	agent de développement	41 912	50	20 956	0	20 956	0
	agent de développement	43 588	28	12 544	18 500	12 544	0
	Total	115 319		48 409	18 500	48 410	0
Grigny	chef de projet	39 712	50	19 856	0	19 856	0
	Total	39 712		19 856	0	19 856	0
Ecully	chef de projet	45 000	22	10 000	0	35 000	0
	Total	45 000		10 000	0	35 000	0
Fontaines sur Saône	agent de développement	57 461	16	9 003	9 003	39 455	0
	communication concertation	5 000	40	2 000	750	2 250	0
	Total	62 461		11 003	9 753	41 705	0

Oullins	agent développement (AD) social	47 400	33	15 800	15 800	15 800	0
	AD du 1er janvier au 31 août	18 000	42	7 500	3 000	7 500	0
	secrétaire accueil	26 700	50	13 350	0	13 350	0
	Information/com-munication/conce r-tation	19 000	26	5 000	3 000	11 000	0
	Total	111 100		41 650	21 800	47 650	0
Rillieux la Pape	chargé mission zone franche urbaine (ZFU)	57 465	29	16 665	0	18 800	22 000
	assistante administrative et financière	18 360	50	9 180	0	9 180	0
	secrétaire	30 299	50	15 149	0	15 150	0
	AD Est	15 108	36	5 439	4 230	5 439	0
	AD Est	21 161	36	7 618	5 925	7 618	0
	AD ouest	45 353	36	16 327	12 699	16 327	0
	directeur adjoint	47 319	36	17 035	13 249	17 035	0
	plan de communication	54 000	50	27 000	0	27 000	0
	Total	289 065		114 413	36 103	116 549	22 000
Pierre Bénite	AD habitat	46 530	33%	15 510	15 510	15 510	0
	secrétariat	30 280	50%	15 140	0	15 140	0
	communication	15 000	33%	5 000	0	10 000	0
	Total	91 810		35 650	15 510	40 650	0
Neuville sur Saône	chef de projet	49 685	37	17 605	14 475	17 605	0
	agent de développement	35 081	25	9 395	10 525	15 161	0
	Total	84 766		27 000	25 000	32 766	0
La Mulatière	chef de projet	47 900	47	22 400	0	25 500	0
	Total	47 900		22 400	0	25 500	0

Saint Genis Laval	chef de projet	51 967	30	15 590	20 787	15 590	0
	agent de développement	41 884	35	14 659	12 565	14 660	0
	gestionnaire administrative et financière	14 830	50	7 415	0	7 415	0
	Total	108 681		37 664	33 352	37 665	0
Sous-total secteur ouest		1 039 489		386 732	166 318	464 439	22 000
Ville de Lyon	chargé de mission territorial 1er	53 000	50	26 500		26 500	
	chargé de mission territorial 1er	55 000	35	19 250	16 500	19 250	
	chargé de mission territorial 1er	57 000	35	19 950	17 100	19 950	
	chargé de mission territorial 3°	40 500	35	14 175	12 150	14 175	
	chef projet 5°	42 000	33	14 000		28 000	
	chef projet 7°	60 000	35	21 000	18 000	21 000	
	chargé de communication 7°	51 500	50	25 750		25 750	
	chargé de mission territorial 8°	40 000	50	20 000	0	20 000	
	chargé de mission territorial 8°	50 000	50	25 000	0	25 000	
	chargé de mission territorial 8°	54 000	35	18 900	16 200	18 900	
	chargé de mission territorial 8°	50 500	35	17 675	15 150	17 675	
	chargé de communication 8°	50 000	35	17 500	15 000	17 500	
	chargé de mission économique 9°	61 000	35	21 350	18 300	21 350	
	chargé de mission territorial 9°	43 000	50	21 500	0	21 500	
	chargé de mission territorial 9°	50 000	40	20 100	9 800	20 100	

	chargé de mission territorial 9°	53 000	40	21 306	10 388	21 306	
	responsable de communication 9°	54 000	40	21 708	10 584	21 708	
	chargée de communication 9°	48 000	40	19 296	9 408	19 296	
	Sous-total	912 500		364 960	168 580	378 960	0
Ville de Lyon : actions de communication, concertation, évaluation							
	mission de coopération culturelle	160 150	9	15 000	15 000	115 150	15 000
	enquête écoute des habitants	100 000	33	33 000	29 000	38 000	
	communication Gerland	10 000		5 000		5 000	
	évaluation CUCS	100 000	33	33 000	33 000	34 000	
	communication concertation entrée est 8°	30 000	50	15 000		15 000	
	communication CUCS lettres d'information pour les quartiers	30 000	33	10 000	5 000	15 000	
	Sous-total	430 150		111 000	82 000	222 150	15 000
	Total	1 342 650		475 960	250 580	601 110	15 000
Villeurbanne	directrice de projet	69 404	50	34 702		34 702	
	Total	69 404		34 702	0	34 702	
Sous-total secteur Centre		1 412 054		510 662	250 580	635 812	15 000
Total général - Année 2012		4 196 790		1 509 817	831 141	1 810 457	107 375

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le montant des participations financières pour l'année 2012 de la Communauté urbaine de Lyon, destinées au financement des équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (EMOUS), gérées par les

Communes ainsi que leurs actions éventuelles d'évaluation du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), de communication et de concertation, pour un montant prévisionnel de 1 509 817 €.

b) - les conventions de participation financière à passer avec l'ensemble des Communes et entités concernées.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - Prend acte du montant prévisionnel des remboursements à encaisser sur les coûts 2012 des postes de chefs de projet gérés par la Communauté urbaine, de la part de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) et des Communes concernées pour un montant de 675 529 €.

4° - Autorise monsieur le Président à solliciter, auprès de l'ANRU, de l'ACSE et des Communes, les subventions au taux maximum pour le financement des chefs de projet sous maîtrise d'ouvrage Communauté urbaine, pour les montants suivants :

- ACSE :	17 992 €,
- ANRU :	183 050 €,
- Bron :	42 445 €,
- Décines Charpieu :	21 722 €,
- Fontaines sur Saône :	20 997 €,
- Lyon 3° :	41 209 €,
- Lyon 8° :	24 662 €,
- Lyon 9° :	55 211 €,
- Meyzieu :	29 798 €,
- Oullins :	28 374 €,
- Pierre Bénite :	24 793 €,
- Rillieux la Pape :	23 638 €,
- Saint Priest :	51 047 €,
- Vaulx en Velin :	27 624 €,
- Vénissieux :	32 900 €,
- Villeurbanne :	27 268 €,
- Givors :	31 799 €.

5° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2013 - comptes 657341, 657480 et 62875 - fonction 824 - opération n° 0P17O2297.

6° - Les recettes correspondantes seront encaissées sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2013 - compte 6419 - fonction 824 - opération n° 0P17O2297.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 décembre 2012.